

*Question présentée par le député :*

*M. Thomas Wenger*

*Date de dépôt : 22 février 2017*

## **Question écrite urgente**

### **Massacre à la tronçonneuse**

Comme l'a révélé la Tribune de Genève, le 7 février dernier, des quantités considérables d'arbres et arbustes, près de 450 spécimens, ont été abattus ou taillés avec vigueur le long des rives de l'Aire et de La Seymaz. Une opération telle qu'il a fallu hélicopter plusieurs d'entre eux.

Ces coupes ont provoqué l'ire, la stupéfaction voire la stupeur des populations avoisinantes et même d'une grande partie de la population du canton, considérant cela comme un véritable massacre à la tronçonneuse. Ces pratiques, depuis quelques années, n'ont plus cours, heureusement, dans la plupart des communes. Qu'en est-il du canton ?

Compte tenu de ce qui précède, mes questions sont les suivantes :

- ***Qui a donné l'ordre (politique et administratif) de ces abattages ?***
- ***Quelles en sont les raisons détaillées ? Certains arbres semblant être en parfaite santé et ne menaçant pas la sécurité des personnes.***
- ***Pourquoi détruire un écosystème délicat et fragile avec une faune qui doit être protégée (oiseaux, batraciens, chauve-souris, etc.) ?***
- ***Les associations environnementales ont-elles été consultées (WWF, Pro Natura, etc.) ? Si oui, lesquelles et à quel stade de la procédure ?***
- ***Pourquoi défigurer ainsi, pour longtemps, le paysage et le charme de ces cours d'eau, appréciés des habitants et des promeneurs ?***
- ***Pourquoi dépenser des millions pour la renaturation de ces deux cours d'eau et péjorer cette démarche par des abattages d'arbres en masse, coûteux et destructeurs de la biodiversité ?***

- *Quelles entreprises ont été mandatées pour ces travaux et pour quels montants ?*
- *A quelles entreprises ces bois coupés ont-ils été vendus et pour quels montants ? Je vous remercie de fournir toutes les pièces administratives et comptables relatives à la vente de ces bois coupés.*